

CAPL B entretien professionnel compte - rendu

Dix jours après la diffusion de la carte de la « géographie revisitée » de notre département, vos élus ont marqué leur rejet par un cavalier :

« Plan DARMANIN destruction des Finances Publiques c'est non! RETRAIT IMMEDIAT »

L'administration n'a pas voulu débattre sur le sujet au motif qu'il sera évoqué dans une autre instance paritaire...

La CAPL de recours de l'entretien professionnel s'est tenue ce 20 juin 2019 en formation restreinte puisqu'un seul recours était à l'ordre du jour alors que 3 recours hiérarchiques ont été déposés sans obtenir satisfaction !

Les organisations syndicales présentes ont rappelé l'importance de faire appel de l'entretien professionnel du fait de la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire Fonction / Sujétion / Expertise / Engagement Professionnel) qui aura un impact direct sur la rémunération des personnels et la promotion interne.

Par ailleurs, a été évoquée la suppression des CAP nationales de recours qui pénalise les collègues. Dans les faits, celle-ci confère tous pouvoirs et toute latitude aux directrices et aux directeurs locaux. Cela donnera encore plus de facilité pour abonder dans le sens des évaluateurs de premier niveau et ne pas les déjuger.

De plus, les CAP nationales permettaient d'avoir un éclairage neutre sur les dossiers évoqués par les élus nationaux devant la Direction Générale.

Le dossier de recours évoqué n'ayant pas obtenu satisfaction, les élus ont voté contre cette décision à l'unanimité.



Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.

par mail sur cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr
sur notre page facebook [CGT Finances Publiques 34](#)
ou sur notre site local <http://www.dgfip.cgt.fr/34/>

Vos élus en CAPL B CGT FINANCES PUBLIQUES 34